

Le Palinzard

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

BILLET MUNICIPAL



Avec le renouvellement presque complet de la Municipalité au printemps 2011, je savais que, comme pour mes collègues, la tâche, passionnante, ne serait pas facile et serait dévoreuse de temps.

Pour ce qui concerne mon dicastère, la sécurité publique et les sports, c'est incontestablement celui qui va vivre le plus de changements, lesquels sont dictés par des lois cantonales votées récemment et applicables rapidement.

Le premier changement, remarquablement piloté par mon prédécesseur, concerne la protection civile et a pris effet au 1^{er} janvier dernier. Nous sommes désormais liés à Lausanne-District, qui comme son appellation l'indique regroupe les six communes du district, soit Lausanne, Jouxens, Romanel, Cheseaux, Le Mont et Epalinges. Mais ce changement n'aura que peu d'effets pour vous.

Autre changement, celui de la réforme policière acceptée par le Grand Conseil à la fin de l'été dernier. Les exigences posées en termes sécuritaires ne nous permettent plus d'avoir un corps de police autonome. L'idée initiale, amorcée par nos prédécesseurs, à savoir déléguer les missions générales de police à Lausanne, s'est rapidement heurtée à l'extension aux compétences judiciaires détenues par Lausanne et que le Conseil d'Etat n'a pas voulu étendre à notre commune. Le respect des frontières communales nous empêchait également de rejoindre une autre association de communes. Dès lors, notre seule possibilité résidait dans la délégation à la Police cantonale. Ceci est fait de manière provisoire depuis le 1^{er} janvier dernier et sera définitivement applicable dès le 1^{er} juillet prochain. Vous pourrez, comme jusqu'à maintenant, déposer vos plaintes à Epalinges. La commune emploiera trois assistants de sécurité publique que vous connaissez déjà bien, puisque tous en place à la police d'Epalinges depuis de nombreuses années. Votre sécurité et celle de vos biens restent naturellement notre priorité.

La Municipalité et la Police cantonale vous inviteront, début septembre, à une séance d'information. A cette occasion, nous pourrions vous expliquer dans le détail notre nouvelle organisation sécuritaire.

S'agissant du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS), nous devons également appliquer la loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011, et qui nous oblige à un regroupement au plus tard pour le 1^{er} janvier 2014. L'intention clairement exprimée par la Municipalité et l'Etat-Major est de fusionner notre organisation avec celle de Savigny, puisque depuis quelques années maintenant il existe une convention, incluant également la zone foraine de Vers-chez-les-Blanc, et qui fait que nos services interviennent déjà sur chacun des trois territoires. J'en profite pour lancer un appel à celles et ceux qui seraient intéressés à rejoindre le corps des sapeurs-pompiers.

Tous ces changements entraîneront une refonte complète de notre règlement de police, lequel date de 1969.

A propos de règlement de police, je vous rappelle enfin que le Conseil communal, dans sa séance du 15 novembre 2011, a accepté l'ajout d'un article interdisant l'emploi d'engins bruyants le samedi avant 9 h et après 17 h.

Que l'été à venir vous soit agréable!



Alain Monod, municipal

À MÉDITER

À FORCE DE SAGESSE, ON PEUT ÊTRE BLÂMABLE.

Molière

SOMMAIRE

◆ Billet municipal	1
◆ La Municipalité informe	2
◆ Echos du Conseil communal	2-3
◆ Communications de la Municipalité	3-5
◆ Animations	6
◆ Jeux	6
◆ Vie des sociétés	5 et 7
◆ Mémento des manifestations	8
◆ Découvrez votre commune	8

COMPTES COMMUNAUX 2011



Cette année encore, Epalinges peut présenter des comptes équilibrés basés sur des prévisions réalistes et une gestion maîtrisée des charges.

Comparaison avec écarts comptes / budget 2011:

	COMPTES 2011	Budget 2011	Ecarts en CHF	en %
REVENUS	36'611'364.42	36'997'160.00	- 385'795.58	- 1,04
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	- 342'276.33	- 1'180'660.00		
Ecritures internes	- 446'910.19	- 436'400.00		
Revenus épurés *	35'822'177.90	35'380'100.00	+ 442'077.90	+ 1,25
CHARGES	36'600'358.02	36'989'400.00	- 389'041.98	- 1,05
Amortissements	- 1'214'921.28	- 1'246'050.00		
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- 1'539'653.27	- 165'950.00		
Ecritures internes	- 446'910.19	- 436'400.00		
Charges épurées *	33'398'873.28	35'141'000.00	- 1'742'126.72	- 4,96
EXCÉDENT DE REVENUS / (-) CHARGES	11'006.40	7'760.00		

* Les revenus et charges épurés (avec effet sur les liquidités) sont obtenus après soustraction des opérations sans effet monétaire.

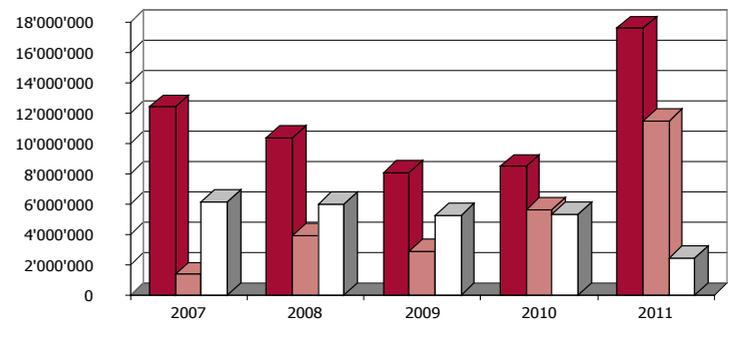
Comme le laissait prévoir la bascule de 6 points d'impôt communal au canton, les recettes ont diminué comparativement à l'année 2010, essentiellement à cause des impôts sur le revenu et la fortune. Cette baisse reste gérable, puisque compensée par la bonne tenue des impôts sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales. Au final, les revenus épurés 2011 se soldent par un excédent de CHF 442 077.90 (+ 1,25 %) par rapport au budget.

Comparaison des impôts:

Désignation	Comptes		Budget		Comptes		Comptes	
	2011	2011	2011	2011	2010	2010	2010	2010
Coefficient communal	64	64	Ecarts C11/B11		70	Ecarts C11/C10		
			en CHF	en %		en CHF	en %	
Impôt sur le revenu	18'418'408	19'000'000	-581'592	-3.06	20'723'329	-2'304'921	-11.12	
Impôt sur la fortune	2'724'421	2'900'000	-175'579	-6.05	3'106'147	-381'726	-12.29	
Impôt à la source	626'075	500'000	+126'075	+25.22	686'795	-60'720	-8.84	
Impôt sur la dépense	312'977	250'000	+62'977	+25.19	335'041	-22'064	-6.59	
Impôt sur le bénéfice des personnes morales	692'885	400'000	+292'885	+73.22	423'441	+269'444	+63.63	
Impôt sur le capital des personnes morales	127'330	50'000	+77'330	+154.66	61'894	+65'436	+105.72	
Impôt complémentaire sur les immeubles	117'830	70'000	+47'830	+68.33	134'825	-16'995	-12.61	
Impôt foncier	1'612'322	1'600'000	+12'322	+0.77	1'568'007	+44'315	+2.83	
Droits de mutation	960'969	700'000	+260'969	+37.28	928'959	+32'010	+3.45	
Impôt sur les successions et donations	669'953	400'000	+269'953	+67.49	1'608'431	-938'478	-58.35	
Impôt sur les chiens	19'400	20'000	-600	-3.00	19'140	+260	+1.36	
Impôt sur les tombolas et lotos	308	1'000	-692	-69.20	285	+23	+8.09	
Impôts récupérés après défalcaion	41'458	30'000	+11'458	+38.19	77'699	-36'241	-46.64	
Patentes tabac	919	500	+419	+83.75	554	+365	+65.84	
Intérêts de retard sur impôts	195'501	160'000	+35'501	+22.19	196'038	-537	-0.27	
Amendes et soustractions	0	100	-100	-100.00	0	+0	+0.00	
Part à l'impôt sur les gains immobiliers	929'059	500'000	+429'059	+85.81	906'019	+23'040	+2.54	
Recettes fiscales brutes	27'449'815	26'581'600	+868'215	3.27	30'776'604	-3'326'791	-10.81	

Les liquidités courantes ont permis de couvrir l'ensemble des investissements (notamment les nouveaux locaux de la voirie avec salles pour les sociétés, la rénovation de la piscine/salle de gym de Bois-Murat, le début des travaux de construction du nouveau centre de vie enfantine) sans pénaliser l'endettement brut, mais avec pour conséquence une hausse de l'endettement net, qui augmente de plus de CHF 9 millions par rapport à 2010. Cela nous obligera à recourir à de nouveaux emprunts sur l'exercice 2012; toutefois, les taux favorables actuels nous permettront de maintenir le niveau des charges dévolues à la dette.

Dettes communales	33'480'000	28'575'000	27'570'000	28'365'000	28'260'000
	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement net	12'425'114	10'355'642	8'095'282	8'480'970	17'606'613
Investissements nets	1'347'695	3'896'901	2'870'930	5'621'060	11'490'595
Autofinancement	6'123'551	5'991'468	5'270'578	5'321'508	2'423'305



Un point toujours difficilement prévisible est notre contribution à la facture sociale de l'Etat qui s'est élevée à CHF 6 068 420.85 alors qu'elle était budgétisée à CHF 5 448 320.00. D'autres chiffres fournis par le Canton (par exemple la péréquation intercommunale, les fusions de communes, etc.) doivent encore être confirmés. Sans remettre en cause ces dépenses, la difficulté de prévoir les coûts réels non maîtrisables rend l'exercice de gestion financière particulièrement difficile.

Enfin, je tiens à remercier les employés de la commune, mes collègues municipaux et le Conseil communal, en particulier les membres des Commissions de gestion et des finances, pour leur soutien constant dans la conduite de cette tâche!

Maurice Mischler, syndic

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2012

Le vice-président, M. Mazyar Yosefi, ouvre la séance en présence de 61 conseillers. Conformément au règlement du Conseil communal, il assume la présidence de cette séance, compte tenu de l'absence annoncée de la titulaire.

Le vice-président fait part:

- Des résultats de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat (2^e tour) du 18 décembre 2011. Avec un taux de participation de 34,11 %, 1032 électeurs ont attribué leur vote à M^{me} Béatrice Métraux, contre 646 en faveur de M. Pierre-Yves Rappaz.
- De la démission du Conseil communal de M. Fernand Fuhrer, avec effet au 21 janvier (départ d'Epalinges).
- De la visite effectuée par la présidente, M^{me} Assal, à la nonagénaire M^{me} Eliska Vovesny et de sa participation à la soirée annuelle de la Chanson d'Epalinges.

Après l'approbation de l'ordre du jour de la présente séance et du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2011, le Conseil se prononce sur les préavis municipaux relatifs à:

- La demande de crédit de CHF 183 000.- pour le projet d'agrandissement du préau et des aménagements extérieurs complémentaires du collège de la Croix-Blanche.
- La demande de crédit de CHF 365 000.- pour l'acquisition de trois nouveaux véhicules pour le Service communal des travaux.

Le Conseil communal entend ensuite la réponse (lue à l'assistance) donnée par la Municipalité au postulat déposé par M. Olivier Veraguth à propos de l'amélioration de l'éclairage du chemin du Bois-de-la-Chapelle. Au vote à main levée, cette réponse est acceptée. L'instigateur remercie la Municipalité de la rapidité d'intervention et de la qualité des aménagements effectués sur ce chemin.

Le Conseil communal transmet à la Municipalité la pétition du Parti socialiste demandant la réintroduction du ramassage des déchets ménagers encombrants.

La parole est ensuite donnée à la Municipalité qui fait part de ses communications, parmi lesquelles nous citerons :

- Le terrain synthétique: Après un examen approfondi de l'ensemble du dossier avec le bureau d'ingénieurs, la Municipalité a pris acte que les problèmes géologiques constatés en cours de chantier empêchent la poursuite de la construction du terrain synthétique tel que prévu initialement. L'ensemble de ce projet devra être donc redimensionné. Parallèlement, la Municipalité a mandaté un avocat pour défendre les intérêts de la Commune d'Epalinges.
- La réforme policière: Dès le 1^{er} juillet 2012, la Police administrative (uniformes gris) restera à Epalinges. Ses principales tâches seront: renseignements à la population – signalisation routière – administration du cimetière et du service d'inhumation – objets trouvés – police du stationnement – signalisation et sécurité des chantiers – patrouilleurs scolaires – naturalisations – dénonciations aux infractions des règlements communaux – etc. A partir de cette date, nous ne verrons plus de véhicules de police d'Epalinges mais ceux de la Police cantonale. Quant à la Police administrative et à ses assistants de sécurité publique, ils circuleront avec des voitures banalisées.

M. Horacio Herrera dépose un postulat par rapport à la taxe poubelle qui entrera prochainement en vigueur. Il invite la Municipalité à étudier la possibilité d'équiper les différents sites d'entreposage de conteneurs pour le verre, le PET, les habits, le fer, l'aluminium et le compost. Au vote à main levée, ce postulat est mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

En tant que président remplaçant, M. Yosefi clôt la séance à 22 h.

DISPOSITIF EN CAS DE CANICULE

Depuis 2009, le Canton et les communes ont mis en place un dispositif en cas de canicule. Son objectif est de prévenir ou d'atténuer les atteintes dues aux fortes chaleurs chez les personnes les plus vulnérables, en particulier les personnes âgées, surtout si elles vivent seules. Affiches et dépliants munis de recommandations utiles seront diffusés à la population.

Conseils en cas de grandes chaleurs :

1 Se reposer... rester au frais

Rester chez soi, réduire l'activité physique.

2 Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit.

Porter des vêtements clairs, amples et légers.

Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps.

3 Boire régulièrement... manger léger

Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif.

Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers.

Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique.

Symptômes possibles d'un coup de chaleur :

Faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires.

Dans ce cas, il faut agir immédiatement: faire boire et rafraîchir la personne, appeler son médecin traitant; en cas d'absence, aviser la Centrale des médecins de garde 0848 133 133.

NONAGÉNAIRES FÊTÉS

M. Laszlo Kaposy est né le 17 mars 1922 à Bucarest/Hongrie. Pensionnaire à l'EMS La Girarde, il a tout récemment élu domicile dans notre commune. Ce champion au jeu d'échecs est venu de Hongrie en 1956. Il a travaillé au laboratoire du CHUV en dermatologie puis il a pris plaisir à voyager sur les cinq continents. Ayant étudié les beaux-arts dans son pays d'origine, il s'est plu à peindre les fresques de la chapelle de la clinique La Lignière à Gland. Il a aussi fait de nombreux tableaux. Entre autres, le portrait du général Guisan, qu'il avait d'ailleurs rencontré, et dont il fait don à la Commune d'Epalinges. Nous lui en sommes très reconnaissants et le remercions infiniment.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

M^{me} Liliane Waridel est née le 5 mai 1922 à Montreux; elle est originaire de Pully. Elle n'a pas souhaité être photographiée à l'occasion de son nonantième anniversaire. Coquette de nature, elle appréciait son travail dans la mode et notamment dans des boutiques très réputées de la place. Elle aime les belles choses, nous a-t-elle fait savoir. Elle a épousé un marchand de vin et a eu une fille. M^{me} Waridel, qui s'occupe seule de son appartement, se plaît à participer aux activités de l'association Mont-Calm. Elle se réjouit des visites de sa petite-fille ainsi que de son amie de longue date, Lise, avec qui elle partage des moments privilégiés autour d'une tasse de thé. Un sens de l'humour aigu fait partie de ses qualités.

M. Georges Zeiter est né le 6 mai 1922 à Strasbourg/France, d'où il est également originaire. Il a dû quitter l'Alsace, lors de l'Occupation, pour s'engager dans l'aviation. Il a aussi siégé au gouvernement provisoire. Venu seul en Suisse, il exerça divers métiers jusqu'à ce qu'il trouve son inspiration dans la distribution de fleurs. Il fut parmi les premiers à faire sa tournée en camion. Ainsi, la Suisse quasi tout entière a connu les Fleurs Zeiter, entreprise longtemps installée dans la ferme de La Girarde, à Epalinges. Submergé de bonheur avec ses trois enfants et six petits-enfants, il profite de moments privilégiés en leur compagnie.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

M^{me} Marta Nicolet est née le 8 mai 1922 à Bauma, dans le canton de Zurich. Elle a passé un temps à Neuchâtel en qualité de jeune fille au pair. Elle a rencontré son mari à Berne et c'est de cette union qu'est né leur unique fils. Excellente cuisinière et très bonne ménagère, elle a aussi su développer l'art du tricot et de la tapisserie. Les promenades dans son jardin qu'elle adorait représentaient un moment privilégié pour elle. Maintenant résidente à l'EMS de Grand-Vennes, elle se plaît à recevoir les visites de sa famille et en particulier de ses petits-enfants qui sont son rayon de soleil.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

M. Henri Meister est né le 21 mai 1922 à Epalinges. Il formait avec ses trois frères une fratrie de galopins turbulents à souhait. Adolescent, pendant la guerre, à bicyclette ou à skis, Henri sillonna tous les lieux-dits d'Epalinges, hotte au dos, pour livrer le pain façonné avec amour à la boulangerie-épicerie des Croisettes, propriété de ses parents. En 1947, il quitta la commune et n'y revint qu'en début d'année, à l'EMS La Girarde, construit sur des terres à l'époque propriété de sa cousine, où il est choyé comme un pape. Athlétisme, alpinisme, musique et tennis étaient ses passe-temps favoris. Aujourd'hui, il ne refuse jamais une partie de jass en bonne compagnie. M. Meister peut compter sur les visites fréquentes de son épouse, de ses deux enfants et de ses deux belles-sœurs.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Mercédès Assal,
présidente du Conseil communal

TRAVAUX À L'ÉGLISE DES CROISETTES

Dès début juin et jusqu'en septembre 2012, les cultes et autres cérémonies ont lieu à la Maison de paroisse, aux heures habituelles, compte tenu des importants travaux de réfection qui se déroulent à l'église des Croisettes.

LA BIBLIOTHÈQUE DE BOIS-MURAT OUVRE SES PORTES À TOUS !

Depuis sa création il y a trente-cinq ans, la Bibliothèque des Jeunes poursuit son évolution. La commune a grandi, ses enfants aussi. Beaucoup parmi ceux qui l'ont fréquentée en tant qu'élèves, ou enfants, y amènent actuellement leurs propres enfants et ont fait régulièrement part de leur souhait d'avoir accès à des livres pour adultes. La Municipalité a répondu favorablement à cette demande en élargissant les collections de la Bibliothèque par une section «Adultes».

D'une petite structure, elle a progressivement endossé la fonction scolaire et, comme annoncé dans le billet de M. Jolliet du mois du décembre, elle devient désormais une bibliothèque scolaire et publique destinée à tous sans limite d'âge. Quelques aménagements doivent encore être entrepris.

Actuellement et jusqu'aux vacances d'été, la Bibliothèque est ouverte au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 18 h; le mercredi de 15 h à 18 h.

Durant les vacances d'été, la Bibliothèque demeure fermée. En revanche, dès le 20 août pour la première fois, nous vous proposons une ouverture supplémentaire anticipant de quelques jours la rentrée scolaire. En effet, nous accueillerons nos lecteurs et futurs lecteurs ainsi que toutes les personnes curieuses de découvrir la Bibliothèque sous sa nouvelle configuration durant une ouverture spéciale la semaine du 20 au 23 août, ainsi que durant la semaine du 22 au 25 octobre, selon l'horaire suivant :

Lundi 20 août : 14 h à 18 h	Lundi 22 octobre : 14 h à 18 h
Mardi 21 août : 14 h à 20 h	Mardi 23 octobre : 14 h à 20 h
Mercredi 22 août : 14 h à 18 h	Mercredi 24 octobre : 14 h à 18 h
Jeudi 23 août : 14 h à 18 h	Jeudi 25 octobre : 14 h à 18 h

Dès la rentrée scolaire, le 27 août 2012, l'horaire de la Bibliothèque (hors vacances scolaires) sera le suivant :

Lundi : 15 h 30 à 18 h
Mardi : 15 h 30 à 20 h
Mercredi : 15 h à 18 h
Jeudi : 15 h 30 à 18 h
Vendredi : 15 h 30 à 18 h

A partir du 1^{er} août, il vous sera possible de visiter notre page Internet (voir lien sur la page de la commune : www.epalinges.ch) pour y opérer vos choix, vos réservations ou prolonger vos titres via ce portail.

RECHERCHONS REMPLAÇANT(E) DE LA RESPONSABLE DU RÉFECTOIRE SCOLAIRE

La commune d'Epalinges cherche une personne susceptible de pouvoir assurer le remplacement ponctuel (absence de courte durée : un ou deux jours, en cas de maladie, par exemple) de la responsable du réfectoire scolaire de Bois-Murat ou de son aide. Pour des absences plus longues, une autre solution serait mise en place.

Ce poste nécessite une présence de quelques heures d'affilée, entre la fin de la matinée et le milieu de l'après-midi, et est rémunéré à raison de CHF 25.- l'heure + repas. Le/la remplaçant(e) doit tenir la caisse, assurer la surveillance dans le réfectoire et aider à débarrasser les plateaux.

Pour tout renseignement : 079 661 17 38 (M^{me} J. Chablais).



LE RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR D'ÉPALINGES CHERCHE DES

«ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL»
anciennement nommées «mamans de jour»

La LAJE (Loi vaudoise sur l'accueil familial de jour des enfants) exige que les personnes qui accueillent des enfants dans leur foyer à la journée, contre rémunération, régulièrement et de manière durable, soient autorisées et affiliées à une structure de coordination d'accueil familial de jour.

Les autorisations sont décernées par les communes. Celles-ci assurent la surveillance et le suivi des personnes pratiquant l'accueil familial de jour, par l'intermédiaire de la structure de coordination.

Relevons comme principal avantage le fait de pouvoir travailler à la maison tout en étant rémunérée et en s'occupant de ses propres enfants.

Vous voulez devenir «accueillante en milieu familial» ?

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la structure de coordination de l'accueil familial de jour au 021 653 30 74 (le mardi matin de 8 h à 12 h 30, le jeudi après-midi de 14 h à 18 h) ou faites vos offres par écrit auprès de M^{me} Sandrine Ramo, coordinatrice du réseau d'Épalinges, case postale 53, 1066 Épalinges.

DÉCHETTERIE DU GIZIAUX

Nous rappelons l'existence de la déchetterie du Giziaux qui permet à tous les habitants de notre commune, moyennant l'obtention d'une carte d'accès, de trier la plus grande partie des rebuts de leurs biens de consommation.

Horaire d'été

Lundi	08.30 – 12.00	
Mardi		13.30 – 18.00
Mercredi		13.30 – 18.00
Vendredi		13.30 – 18.00
Samedi	08.30 – 12.00	13.00 – 17.00

Tout renseignement utile peut être obtenu auprès de Desa SA au 021 310 03 28 ou www.desa-sa.ch.

VACANCES SPORTIVES



Le catalogue des vacances sportives 2012-2013 peut être obtenu auprès du Service cantonal de l'éducation physique et du sport, tél. 021 316 39 51 (le matin uniquement). Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site Internet www.vd.ch/seps (sous «Index global» puis «Camps sportifs de vacances»).

Les camps (quelque 300) sont organisés, pendant les périodes des vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver, par diverses institutions et sont ouverts aux enfants et jeunes âgés de 4 à 20 ans (voire plus).

Ils proposent de nombreuses activités sportives ainsi que des loisirs culturels et éducatifs, tels que découverte de la faune et de la forêt, de l'environnement, de la vie à la ferme.

HALTE AUX DÉCHETS SAUVAGES

Depuis plusieurs années, on constate une augmentation très sensible des déchets sauvages le long des routes, chemins, trottoirs, places publiques, mais aussi dans les espaces verts, les champs, les forêts.

Ces déchets sauvages ou «littering» sont principalement constitués d'emballages à usage unique, de papier hygiénique et de mégots de cigarettes. S'ils ont un impact peu ragoûtant sur l'aspect visuel d'un quartier ou d'un paysage naturel, ils entraînent aussi d'autres problèmes.

Ainsi certains espaces publics dégradés tels que les parcs, par exemple, se voient moins fréquentés et cette désertification favorise le vandalisme et les actes de violence.

Le «littering» entraîne des coûts directs en termes de nettoyage supportés par la collectivité publique, mais il peut aussi avoir des répercussions financières indirectes induites par une fréquentation réduite des établissements publics dont les alentours sont souillés.

De plus, certains déchets, tels que les mégots de cigarettes, peuvent relâcher des substances nocives dans la nature. Les déchets sauvages peuvent aussi engendrer des dangers plus directs auprès des animaux (risque d'ingestion ou d'étouffement). Ils peuvent même être dangereux pour les êtres humains, plus spécialement pour les petits enfants, lorsqu'il s'agit d'éclats de verre, de seringues usagées.

Selon leur composition, ces débris se dégradent très lentement en pleine nature :

- **Journal** 1 à 3 ans
- **Mégot de cigarette** 1 à 5 ans
- **Canette** 10 à 100 ans
- **Bouteille plastique** 100 à 1000 ans
- **Carte téléphonique** 1000 ans
- **Verre** 4000 ans

VIE DES SOCIÉTÉS

ABBAYE LA JEUNE SUISSE DES CROISETTES

Notre traditionnelle fête de l'Abbaye se déroulera les 15, 16 et 17 juin 2012. Les tirs auront lieu au stand du Châtaignier au Mont-sur-Lausanne, le vendredi de 16 h jusqu'à 19 h et le samedi de 9 h 30 jusqu'à 17 h 30.

Différentes cibles sont proposées, soit Société, Bourgeois d'Épalinges, Bonheur, Populaire, Le long.

Les dames ne sont pas oubliées, puisqu'une cible «Dames» est réservée aux épouses, fiancées, amies, ainsi qu'aux garçons et filles des membres de l'Abbaye (dès 16 ans).

Nos Rois du Tir seront ceux ayant réalisé le plus grand nombre de points sur la passe Société, puis celui ayant réussi à faire le meilleur coup, appuyé par la meilleure passe.

La partie traditionnelle du couronnement des rois, cortège, apéritif ouvert à la population avec la participation des Paysannes Vaudoises aura lieu le dimanche matin sur la place de la Croix-Blanche. Des décorations seront également mises en place dans le village.

Notre société se réjouit de vous rencontrer à cette occasion et, qui sait, peut-être l'un ou l'autre d'entre vous sera-t-il tenté de rejoindre nos rangs, puisqu'il est possible de s'inscrire durant la fête.

L'abbé-président: G. Bovey

ANIMATIONS



CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

La population est invitée à se rassembler dans le périmètre de l'église des Croisettes pour fêter le 1^{er} Août. Comme d'habitude, une grande halle de fête sera dressée pour l'occasion. Dès 19 h, l'apéritif – offert par la commune – sera servi par les Paysannes Vaudoises en costume. Les personnes présentes pourront se restaurer, se désaltérer et se divertir au son de l'orchestre de jazz «Riviera Jazz Band». Des feux d'artifice émerveilleront toute l'assistance. Les enfants pourront participer au traditionnel lâcher de ballons.

Compte tenu des travaux de réfection de l'église des Croisettes, il n'est pas impossible que certains aménagements doivent être apportés au programme habituel. Toutefois, la population en sera informée par un papillon tout-ménage annonçant la Fête nationale.

MÉRITES 2011

Les distinctions visant à récompenser des Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel et professionnel ont été remises à l'occasion d'une soirée qui s'est déroulée le jeudi 15 mars, en présence aussi des nouveaux habitants de notre commune. La manifestation, organisée à la Salle des spectacles, a également rassemblé les représentants des autorités communales, des sociétés locales et des paroisses.

Nous renouvelons nos plus vives félicitations aux lauréats :

M. Thierry Baudat, Mérite sportif, pour sa sélection aux Special Olympics d'Athènes, en été 2011, et pour la médaille d'or du relais 25 m en natation qu'il a reçue à cette occasion.

M. Jolann Bovey, Mérite sportif, pour son statut de cadre romand pour les saisons 2011 et 2012 au niveau suisse, pour son classement au Top 10 de la Fédération suisse de natation, et pour les résultats obtenus en 2011.

M. Tolossa Chengere, Mérite sportif, pour ses victoires marathoniennes remportées en 2011 aux Championnats suisses indoor et outdoor, à Bâle, où il a remporté la course du 1500 m dans le cadre des Championnats suisses, et à Lausanne où il a terminé premier de la Christmas Midnight Run.

M. le Professeur Daniel Favrat, Mérite professionnel, pour la distinction obtenue en janvier 2011, lorsqu'il a été officiellement admis à l'Académie française des technologies et a reçu la Médaille de cette prestigieuse académie à Paris, ainsi que pour son élection au comité exécutif de la Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs (organisation faîtière de toutes les organisations d'ingénieurs à travers le monde).

Pour la prochaine édition des «Mérites», les candidatures ou propositions devront être annoncées à la Municipalité, par écrit, avec tous les renseignements nécessaires, d'ici au 15 décembre.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

M. Maurice Mischler, syndic, au centre, est entouré par les lauréats. De g. à d. : **MM. Yann Bovey** (le frère de Jolann qui n'a pas pu être présent ce soir-là), **Tolossa Chengere**, **Thierry Baudat** et **le Professeur Daniel Favrat**.

JEUX

SOLUTION DE LA GRILLE DE SCRABBLE
PARUE DANS LE N° 172 DE MARS 2012

Sept personnes ont trouvé la solution exacte. Il s'agit de : Eric Ducret, Jeanne-M. Guignard, Nilda Giroud, Rina Cosandier, Christiane Gisclon, Ruth Saxer, Gottlieb Schenk. Nous tenons à les féliciter chaleureusement et nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal où la traditionnelle récompense les attend.

N°	SOLUTION	RÉF.	PTS
1			
2	MÉGIE	H4	18
3	REVERNI	5E	40
4	BOGOMILE	8A	89
5	DONAX	6B	72
6	RATERON(S)	I1	80
7	AZURS	1F	42
8	FLUTTERS	G7	77
9	RAUCHAIT	13G	78
10	DANSEUR	L1	81
11	WESTIE	N10	70
12	ÉVOLUÉE(S)	15H	149
13	PIANOTÉE	11B	70
14	RANCH	2B	49
15	MAYE	3A	54
16	TILDES	14B	18
17	PST	4B	33
18	BLEUS	O7	34
	FIQH	K10	34
			1088

En alternance, nous vous proposons cette fois une grille de Sudoku. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 juillet 2012**.

7	3	1		8		4		
6		5					7	
		4	5	9			6	
4					8			9
	5	7				2	8	
8			9					7
	7			3	2	9		
	6					7		4
		2		6		1	3	8



LE FC ÉPALINGES A 50 ANS

Le Football-Club Epalinges est cinquantenaire! Pour fêter dignement cet anniversaire, ses dirigeants ont concocté un programme haut en couleur. La journée officielle est fixée au samedi 16 juin 2012.

Les ingrédients du 50^e

- **Tombola du 50^e** : 4000 billets à gratter en vente depuis le mois d'avril, avec des possibilités de gain allant de CHF 2.- à CHF 30.-, en cash, et d'autres cadeaux en nature remis lors du repas-spectacle.
- **La plaquette du 50^e** : un ouvrage retraçant la vie du club de sa création à aujourd'hui et son intégration dans l'histoire d'une commune qui a beaucoup changé en ce demi-siècle. M. Pascal Auchlin, ex-joueur, enseignant et ancien journaliste, met sa plume à la disposition des amis du club.
- **Samedi 2 juin** : le FCE accueillera les finales de Coupe vaudoise des catégories juniors C, B et A de l'Association vaudoise de football. Cette manifestation se déroulera au stade de la Croix-Blanche.
- **Samedi 16 juin, le matin** : la section juniors du club se présentera. Au programme : divers matches internes et autres jeux en présence des familles et du cadre de formation du club. On vous attend nombreux au stade de la Croix-Blanche.
- **Samedi 16 juin, dès 13 h**, trois matches au programme : en ouverture, les juniors A locaux affronteront la seconde garniture du club.
A 15 h, match de gala entre l'équipe fanion et une sélection footmag – équipe formée d'éléments provenant de toute la Suisse romande.
Dès 17 h, place au second match de gala, la rencontre « nostalgie » opposant les vétérans actuels du FCE à une sélection d'anciennes gloires ayant porté le maillot rouge et blanc.
- **Samedi 16 juin, dès 19 h**, à la Grande Salle : soirée associant plaisirs culinaires et jeux, spectacles et autres interventions officielles. Le prix de la soirée sera abordable pour tous : CHF 55.- (hors boissons).
- **Du 7 au 11 août** : Palinz' Cup, tournoi réunissant six équipes de 2^e et 3^e ligue. Finales samedi 11 août dès 11 h.
- **Jeu 11 octobre, à midi** : repas de soutien du 50^e à la Grande Salle.
- **Mi-décembre** : Noël du 50^e à l'intention des plus jeunes joueurs du club.

LE FC ÉPALINGES RECHERCHE :

• une ou deux personne(s) pour renforcer l'effectif de son comité

Cette tâche conviendrait à toute personnalité administrative ou manuelle désirant s'impliquer dans le football local et ayant la fibre associative.

En cas d'intérêt, s'adresser à :

M. Martial Diserens, président, tél. 021 784 39 22, Natel 079 449 41 27

• des entraîneurs pour sa section juniors afin de compléter ses effectifs pour la saison 2012-2013

Ces postes conviendraient à toute personne aimant ce sport et possédant des aptitudes footballistiques.

En cas d'intérêt, s'adresser à :

M. Sylvain Equey, responsable technique FCE, Natel 076 615 04 19, e-mail : sequey@hotmail.ch

SYMPHONIE

Le groupe Symphonie offre un temps d'amitié et de rencontre aux personnes résidant à Epalinges en organisant des repas auxquels chacun est invité gratuitement.

Les prochaines rencontres auront lieu les samedis 16 juin, 8 septembre et 13 octobre, à 12 h à Bois-Murat (complexe scolaire).

En cas de mobilité réduite, un transport est organisé sur demande téléphonique le samedi matin au 021 784 10 09 (M^{me} Marlène Schmied).

ÉCOLE DE MUSIQUE D'ÉPALINGES

Vous êtes tous cordialement invités à notre grande audition publique le vendredi 22 juin 2012, à 19 h, à la Salle des spectacles d'Epalinges.

Ne manquez pas cet événement qui permettra à votre enfant de découvrir l'instrument de ses rêves.

Venez de 17 h 30 à 18 h 30, pour une présentation des instruments enseignés dans notre école : trompette, cornet, saxophone, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, percussions, batterie, guitare, harpe, violon, piano.

Présentation du piano sur la scène à 17 h 30

Présentation de la percussion sur la scène à 17 h 50

Présentation de la batterie sur la scène à 18 h 10

Présentation des autres instruments au grand foyer

Informations

Le délai pour s'inscrire à un cours dans notre école est fixé au 31 juillet 2012.

Vous trouverez des fiches d'inscription et tous les renseignements sous : www.ecoledemusique-epalinges.ch ou par M. Philippe Schmied, président, chemin des Planches 10, Epalinges, tél. 021 784 10 09.

HARMONIE MUNICIPALE : BRUNCH MUSICAL ET VIDE-GRENIER

L'Harmonie municipale organise un **brunch musical** (sous forme de buffet garni), à la Maison de paroisse, **le dimanche 10 juin 2012, à 10 h**. Outre un buffet généreusement garni de produits du terroir (plusieurs sortes de pain, tresses, charcuterie, salades variées, plateau de fromages, tartes, café, thé, jus d'orange, boissons diverses), le brunch sera animé musicalement par l'Harmonie.

Parallèlement, l'Harmonie organise un **vide-grenier**, avec l'aide de la commune d'Epalinges qu'elle profite de remercier ici. Il aura lieu le long du chemin entre la Maison de paroisse et l'église, côtés gauche et droite. Il y a de la place pour 60 exposants. Le prix pour une surface de 3 x 3 m est de CHF 30.- à verser avant la manifestation sur le compte de l'Harmonie municipale d'Epalinges au CCP 10-17671-0. Chacun amène ses table, stand et chaises, rien ne sera fourni sur place.

Prix pour le brunch

(accès libre au buffet, boissons alcoolisées non comprises):

- famille (deux adultes et deux enfants jusqu'à 16 ans): CHF 70.-
- dès 16 ans: CHF 30.- par personne

Réservez au plus vite vos places auprès de :

M. Olivier Veraguth, e-mail: overaguth@citycable.ch ou M. Philippe Koch, e-mail: philippeko@bluewin.ch

FÊTONS NOTRE QUARTIER

Cette année encore, l'Harmonie municipale offre à la population quatre traditionnels concerts de quartier.

Ces moments musicaux sont un bon moyen pour faire connaissance et pour partager un instant de détente et d'amitié, en apportant le cas échéant ce qu'il faut pour trinquer.

Nous vous invitons donc nombreux à vous regrouper autour de l'Harmonie municipale, dès 20 h, aux dates et endroits suivants :

Tuileries (place publique)

Près-les-Bois

Les Planches/Bodérons (abri public)

Au Village

lundi 4 juin

lundi 11 juin

lundi 18 juin

lundi 25 juin

En cas de mauvais temps, le concert est annulé.

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS



SALLE DES SPECTACLES

- ◆ **Mardi 5 juin, à 18 h 30**
Séance d'information sur le Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM)
- ◆ **Mardi 12 juin, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant pour les Aînés animé par Jojo Music
- ◆ **Samedi 16 juin, dès 19 h**
Soirée du FC Epalinges, avec spectacles
- ◆ **Dimanche 17 juin, à 12 h 30**
Banquet de l'Abbaye La Jeune Suisse des Croisettes
- ◆ **Vendredi 22 juin, de 19 h à 23 h**
Audition publique de l'Ecole de musique
- ◆ **Samedi 23 juin, à 14 h**
Spectacle de la garderie La Courte-Echelle
- ◆ **Vendredi 6 juillet, à 10 h 30**
Promotions scolaires (remise des certificats de fin d'études)
- ◆ **Mardi 11 septembre, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant pour les Aînés animé par Styves

CENTRE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Samedi 9 juin, de 9 h à 13 h**
Vente de pains et de spécialités diverses cuits au four à pain d'Epalinges

PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Dimanche 17 juin, à 12 h**
162^e fête de l'Abbaye La Jeune Suisse des Croisettes, apéritif offert à la population

CENTRE ET PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Jeudi 21 juin, dès 16 h**
Fête de la musique avec sept groupes de musiques diverses

MAISON DE COMMUNE

- ◆ **Mardi 26 juin, à 19 h 15**
Séance du Conseil communal
- ◆ **Mardi 25 septembre, à 20 h 15**
Séance du Conseil communal

DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA COMMUNE

- ◆ **Lundi 4 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale sur la place publique des Tuileries
- ◆ **Lundi 11 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale à Près-les-Bois
- ◆ **Lundi 18 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale à l'abri public des Planches/Bodérons
- ◆ **Lundi 25 juin, à 20 h**
Concert de l'Harmonie municipale au Village d'Epalinges

COMPLEXE SCOLAIRE DE BOIS-MURAT

- ◆ **Jeudi 5 juillet, dès 14 h 15**
Fête des Ecoles

SALLE DE QUARTIER DE BOIS-MURAT

- ◆ **Samedi 16 juin, à 12 h**
- ◆ **Samedi 8 septembre, à 12 h**
Rencontre et repas du groupe Symphonie

LOCAL DE VOTE DE BOIS-MURAT

- ◆ **Dimanche 17 juin**
Votations fédérales et cantonales

PÉRIMÈTRE DE L'ÉGLISE

- ◆ **Mercredi 1^{er} août**
Célébration de la Fête nationale

MAISON DE PAROISSE ET CHEMIN MENANT À L'ÉGLISE

- ◆ **Dimanche 10 juin, dès 10 h**
Brunch musical et vide-grenier organisés par l'Harmonie municipale

PAVILLON PAROISSIAL DE L'ARZILLIER

- ◆ **Samedi 16 juin, à 15 h 30**
Eveil à la foi pour enfants de 0 à 5 ans

SALLE DE SPORT DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Samedi 2 juin**
Mi-Nuit du Volleyball-Club
- ◆ **Samedi 9 juin**
Tournoi de basketball

TERRAIN DE SPORT DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Samedi 2 juin**
Finales Coupe vaudoise catégories juniors C, B et A de l'Association vaudoise de football
- ◆ **Samedi 16 juin**
Divers matches et animations dans le cadre du 50^e anniversaire du FC Epalinges

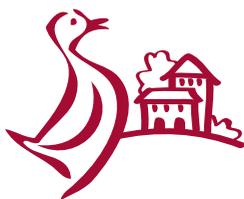
BÂTIMENT DE LA VOIRIE DU CHEMIN DU BOIS-DE-LA-CHAPELLE

- ◆ **Samedi 16 juin, de 10 h à 13 h**
Vente du vin de la vigne palinzarde d'Epesses; apéritif et soupe aux pois ou autre

Délai pour la remise des textes destinés au numéro de septembre 2012:

- **20 juillet 2012**
au Greffe municipal d'Epalinges

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE



SOLUTION DU N° 172 DE MARS 2012

Dix-neuf personnes ont reconnu la photographie montrant la barrière faite de demi-rondins longeant le chemin bordant le bois des Dailles, en dessus de l'école de l'Arzillier.

Les réponses exactes nous ont été données par: Rachel Christinet, Simone Delessert, Robert Pache, Marianne Beutler, André Brülhart, Isabelle Carrard, Michel Delessert, Marinette Ducret, Charles Galley, Frédy Girardin, Marinette Küffer, Michel Küffer, Christiane Laurent, Nicole Mottet, Stéphane Mury, Alexis Rodriguez, Gottlieb Schenk, Jean-Pierre Seuret, Eva-Marie Sordet.

Nous les félicitons très sincèrement de leur perspicacité! Nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nouvelle énigme

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M^{me} Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 juillet 2012.**



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges